



Inscription licence Saison 2024

Date limite d'inscription : 31 janvier 2024
En dehors de cette date et pour de
Nouveaux adhérents contacter le bureau

N° de licence FSGT:

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse:

.....

Code postal:

Commune:

Tel: Portable:

Mail:

Si licencié FSGT dans un autre club:

Club:

IMPORTANT:

- 1) L'assurance obligatoire souscrite avec la licence ne couvre que les dommages corporels, il m'appartient alors d'assurer moi-même mon matériel.
- 2) J'autorise dans le cadre des activités du VCSR la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais ; ceci, sur différents supports (écrit, électronique, audiovisuel) et sans limitation de durée.

Signature précédé de « lu et approuvé »:

Adhésion au VCSR, (licence FSGT avec assurance obligatoire) : 60 €

Adhésion seule au VCSR (membres honoraires et licenciés FSGT dans un autre club) : 25 €

- Règlement par chèque à l'ordre du **VCSR**
- **Joindre** une photo récente (sera rendue) **ou l'envoyer** à vcsr76@gmail.com
- **Nouveaux Adhérents** : Certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme de **moins de 3 mois** ou **photocopie de votre licence** si vous êtes déjà licencié **FSGT** dans un autre club et que vous demandez une adhésion au VCSR. Pour les titulaires de licence en 2022 remplir le questionnaire santé (CERFA) après avoir pris connaissance des préconisations FSGT (annexes jointes)

Envoyer le tout à: **Jacques LANGLOIS 13 Allée Boieldieu 76430 St Romain De Colbosc**

Certificat de non contre-indication à la pratique d'un sport

Je soussigné Docteurcertifie avoir examiné ce jour

Mme, Mlle, Mr Né (e) le

Appartenant au **Vélo Club Saint-Romanais** et n'avoir pas constaté, à ce jour,
Des signes cliniques, apparents contre-indiquant la pratique du sport suivant :

..... y compris en compétition

Signature:

à

Le